

**SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire**

**du 04 décembre 2012 - 20 heures 00**

Le 04 décembre deux mille douze, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, Maire.

**Étaient présents** : M. Jean-Michel PRETRE, M. François DENIZOT, M. Jean Claude DETABLE, M. Frédéric PRETRE, M. Jean RATEAU, Me Marie-José TISSIER.

**Étaient absents excusés** : M. André MARTIGNON qui a donné pouvoir à M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean-Marie DUMEZ qui a donné pouvoir M. Jean RATEAU, Me Agathe BAZIN qui a donné pouvoir à M. François DENIZOT, M. Dominique LAHAUSSOIS qui a donné pouvoir à M. Frédéric PRETRE

**Était absente non excusée** : Me Marylène LAMARRE

**Secrétaire de séance** : M. Jean RATEAU

\*\*\*\*\*

**Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2012**

Le compte rendu du 19 octobre 2012 envoyé par courrier le 23 octobre aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

M. le Maire demande au Conseil Municipal qui donne son accord, l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : suppression de desserte à la gare de Nevers.

**> SUPPRESSION DE DESSERTE A LA GARE DE NEVERS : délibération 2012/056**

M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Conseil Général de la Nièvre l'informant de la suppression du train direct de 18h00 Paris - Nevers à compter du 10 décembre prochain, ou plus exactement que la desserte de Nevers serait supprimée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de soutenir la démarche du Conseil Général de la Nièvre et DEMANDE à la SNCF et au Conseil Régional d'Auvergne d'étudier le maintien de la desserte actuelle de Nevers sur la ligne Paris-Clermont-Ferrand.

**> SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE - délibération 2012/057**

Le Conseil Municipal charge le maire d'établir un mandat pour cette subvention d'un montant de 1100€ au compte 6574.

**> SUBVENTION AU PROFIT DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS délibération 2012/058**

Le Conseil Municipal charge le maire d'établir un mandat pour cette subvention d'un montant de 1 109,43€ au compte 6574.

**> SUBVENTION AU PROFIT DE L'AFM TELETHON - délibération 2012/059**

Le Conseil Municipal charge le maire d'établir un mandat pour cette subvention d'un montant de 200€ au compte 6574.

**> SIAEP : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2011-délibération 2012/060**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

**> COLUMBARIUM : FIXATION DES TARIFS délibération 2012/061**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer comme suit les tarifs :

**Concessions (cases) au columbarium :**

- Temporaire de 15 ans : 275€ + 90€ de plaque

- Temporaire de 30 ans : 500€ + 90€ de plaque

accompagnés des droits d'enregistrement de 25€ à acquitter et qui sont susceptibles d'être augmentés au fil des années.

**Jardin du souvenir :**

- Droit d'apposer une plaque sur un bloc de remarque : 25€

Les recettes correspondantes seront imputées pour 2/3 sur le budget de la commune et pour 1/3 sur le budget du CCAS.

**> AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE MATERIAUX CALCAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ENTRAINS-SUR-NOHAIN - délibération 2012/062**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière de matériaux calcaires sur le territoire de la commune d'Entrains-sur-nohain à condition d'en respecter le cahier des charges.

**> MOTION RELATIVE AU ZONAGE AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA PAC - délibération 2012/063**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité s'associe aux réactions de la Chambre d'Agriculture et la soutient dans ces revendications.

**> FRAIS FACTURES AUX COMMUNES DE PERROY ET COULOUTRE POUR LA SURVEILLANCE DES ENFANTS PENDANT L'ATTENTE DU RAMASSAGE SCOLAIRE**

L'école de Couloutre étant fermée depuis la rentrée de septembre 2012, le Conseil Municipal propose que les Maires des Communes de Ciez, Couloutre, Perroy, et Ménestreau se réunissent afin d'évoquer ensemble le sujet des frais liés aux écoles (sorties scolaires, surveillance des enfants qui attendent le ramassage scolaire, fournitures scolaires...).

**> DEVIS TOITURE HANGAR DES CANTONNIERS- délibération 2012/064**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis M. Bernard WENDELIN pour la réfection de la toiture du hangar des cantonniers d'un montant de 13 693,20€ HT (16 377,07€ TTC).

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013.

**> DECISION MODIFICATIVE - VIREMENT DE CREDIT- délibération 2012/065**

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la décision modificative suivante :

Article	OPERATION	Libellé	Diminution/augmentation crédits
2313	332	Cimetière	- 1 000,00
2313	338	Eglise	+ 1 000,00

**DIVERS**

- aménagement du Bourg : projets de marquage au sol proposés par S. BAUDOIN de la DDT pour le parking et les 2 départementales en agglomération. Le CM souhaite que le CG soit relancé au sujet de la délimitation de la route Ciez-Entrains.
  - logement mairie : devis douche et wc proposés par M. ADDARIO accepté.
  - plomberie : devis réducteur pression eau/compteur divisionnaire logement mairie à voir : avenant au bail à envisager.
  - Remerciements à prévoir pour Mr et Mme ALVES pour leur don de chaises.
  - Demande pour installation d'un commerce ambulancier sur le domaine public le mercredi soir : le Conseil municipal donne son accord.
  - distribution des colis de Noël le jeudi 20 décembre à partir de 09h00
  - bûche de Noël : samedi 22 décembre à 15h00.
  - Invitation de Mr HERBEZ de l'association AIRGUNS : samedi 08 décembre 2012 à 20h00
  - achat d'un panneau de voie sans issue pour le Plessis.
  - salle des fêtes : achat d'un micro-ondes/investissement chauffage 2013.
  - lotissement : démarrage le 06 décembre 2012
  - idée de clôture des mares de la commune non retenue par le CM
  - Jean RATEAU fait un compte rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes.
- Travaux à venir : Réfection du Centre Social, Coséc (machine pour le nettoyage du sol), déchèterie, sentier sportif de Couloutre, Coulée Verte, Nacelle, Assainissements, Adhésion TIPI.
- François DENIZOT fait un compte rendu de la dernière réunion électricité (service de prévision de la précarité, marché de l'électricité libre au niveau européen...)

La séance est levée à 22h15

Le Maire

